

L'Afrique

**Christian Bardot, Julien Favre, Bruno Jégou, Frank Paris,
Amandine Touitou**

ISBN : 978-2-7440-7347-2

Chapitre 9 – L'Afrique dans l'échange international

Fiche 1 - Étude de cas : le Kenya dans l'échange international

Le Kenya offre l'aspect d'un pays longtemps vu comme fiable et stable par les investisseurs étrangers, en raison de l'absence de conflits intérieurs depuis les troubles liés aux demandes d'indépendance. Les attentats de 1998 à l'ambassade des États-Unis, celui perpétré contre un hôtel de Mombassa en 2002 n'avaient pas terni l'image du pays. La répartition de l'économie par secteur souligne une domination du tertiaire : en 2006, l'agriculture pesait pour 28 % du PIB, l'industrie, 17 %, les services, 55 %, preuve de l'absence d'hypertrophie économique, ce que confirment les 29 % de produits agricoles de base dans les exportations totales. Le Kenya est le premier producteur et le premier exportateur subsaharien de haricots, et connaît des succès dans les exportations d'ananas, de bananes, de café et de canne à sucre ainsi que de fleurs coupées. La mondialisation du Kenya s'est exprimée également à travers sa présence dans le peloton de tête des États récepteurs de touristes, avec le chiffre de un million de touristes accueillis en moyenne chaque année, pour des pratiques diversifiées et parfois liées : safaris, tourisme balnéaire (Mombassa, Lamu). Les retombées du tourisme sont pourtant faibles, le tourisme d'enclave offrant peu de liens avec la société locale, les équipements d'hébergement appartenant à des firmes étrangères.

La mondialisation du Kenya s'exprime également à travers ses infrastructures de transports mises au service de multiples acteurs et partenaires économiques, pour des marchandises variées. Une position de carrefour entre l'Inde, la péninsule Arabique et l'Afrique subsaharienne a amené le pays à valoriser les infrastructures portuaires à Mombassa, qui dispose d'un port en eaux profondes. Les cargos et les porte-conteneurs s'y croisent pour des trafics destinés à l'Ouganda, au Rwanda, au Burundi et parfois au Soudan. Ces activités de chargement/déchargement s'accompagnent de nombreuses autres, développées à proximité immédiate : chantiers navals, industries textiles, cimenteries, raffineries de sucre et de pétrole. Cette dernière activité est liée au raffinage du pétrole d'Oman destiné à plusieurs États voisins. La concurrence est toutefois rude avec les ports de Dar es-Salaam et de Durban, notamment pour les trafics de conteneurs : deux semaines sont nécessaires pour expédier à la partir de Durban les marchandises à destination de Kampala mais bien davantage à partir de Mombassa.

Les crises politiques nées de l'élection présidentielle de 2007 ont dégradé ce bilan qui plaçait le Kenya parmi l'un des pôles régionaux subsahariens. Le niveau de sa dette extérieure, inférieure à celle de la Tanzanie ou de l'Afrique du Sud mais également à celle de nombre de pays de l'Amérique latine, laissait pourtant augurer des perspectives favorables. Les flux touristiques ont ainsi chuté de plus de 60 % au début de l'année 2008. La mesure des IDE est plus lente à obtenir mais, dans un contexte de baisse mondiale quasiment générale, le Kenya ne peut que souffrir de cette situation. Un parallèle avec la dégradation du tissu économique du Nigeria dans les années 1980 est sans doute prématuré, mais soulignerait la rapidité des retournements de situation en Afrique subsaharienne, en raison des risques politiques. Les perspectives de relais par les États voisins sont des plus limitées. Le trafic du port de Dar es-Salaam plafonne en raison de ses infrastructures saturées, ne permettant pas d'envisager une recomposition du trafic en sa faveur. Une véritable crise de l'Afrique orientale, une aggravation de sa situation socio-économique et de son intégration peut se produire à partir du cas kenyan.

Fiche 2 - Café et vin, deux produits subsahariens en mondialisation

Marchandise agricole traditionnellement associée à l'Afrique orientale pour l'un, succès récent et inattendu pour l'autre, le café et le vin sont deux productions dont l'intégration mondiale montre des évolutions disjointes.

Le café, dont les productions kenyanes, ougandaises et tanzaniennes sont exportées à 90 %, a vu ses modes d'organisation totalement redéfinis pour peser face à la concurrence mondiale dans le cadre des plans d'ajustement structurel (PAS). Les recompositions libérales sont intervenues dans les filières de transformation et de commercialisation du café, sans toucher au monopole des organismes d'exportation. Une prise de conscience est alors née en parallèle, à travers la volonté d'une recherche de qualité, que fournissent les variétés des cafés arabica. Les producteurs kenyans ont su intégrer ces désirs de la clientèle internationale. La forte fluctuation des cours mondiaux d'une année sur l'autre pèse néanmoins sur ces productions qui souffrent des concurrences latino-américaines.

Les vignobles subsahariens exportateurs sont concentrés en Afrique du Sud. Le développement de cette production vers des formes exportatrices a bénéficié de la bonne situation économique générale du pays et a été soutenu par l'intérêt nouveau porté aux exportations. De 152 000 hectolitres produits en 1962, l'Afrique du Sud est passée à 527 000 en 1994 et à plus de 1 500 000 aujourd'hui. La fin du boycott né de l'apartheid n'est pas la seule cause de l'essor des exportations. Celui-ci tient également au très bon rapport qualité/prix à destination des classes moyennes européennes. Les fluctuations du rand, la devise sud-africaine, jouent aussi leur rôle. Les acteurs de ce développement sont tous sud-africains et ont mis en place des cépages travaillés en coopération avec l'Institut de recherche viticole et œnologique de Stellenbosch. Un organisme mixte, le Wine and Spirit Board, est chargé d'évaluer la qualité des vins. L'ensemble des acteurs de la filière vinicole, qu'ils soient publics ou privés, acceptent ainsi la nécessité d'intégrer les productions au sein du commerce mondial.

Fiche 3 - Quelques produits bruts exportés par l'Afrique

Le coton est la première exportation de plusieurs États d'Afrique de l'Ouest : 90 % de la production nationale du Mali est exportée, ce qui représente 50 % à 60 % de la valeur totale des exportations du pays. Le coton du Burkina Faso, premier producteur ouest-africain, est exporté par de grands négociants européens sous sa forme première de fibre dans des usines d'Asie du Sud-Est ou d'Europe pour y être transformé. Le pays ne compte qu'une seule filature, dont les productions sont elles aussi expédiées à l'étranger pour y être tissées.

D'autres secteurs agricoles soulignent la faible valeur ajoutée des exportations, tout en illustrant une insertion parfois totale de ces filières dans le commerce international. Le haricot burkinabé, « or vert » du pays exporté en totalité, représente 6 % des importations européennes de ce produit. Les premiers producteurs mondiaux de gomme arabique, entrant dans la composition de certains médicaments, de confiseries et du Coca-Cola, sont le Tchad et le Soudan, qui se contentent d'exporter brute cette marchandise. Le Cameroun exporte 10 % des grumes tropicales mondiales et 50 % de ses exportations sont à destination des marchés asiatiques.

Le secteur des hydrocarbures est dominé par le pétrole dans le cas subsaharien. Le secteur minier montre enfin toutes les limites de l'intégration subsaharienne. Madagascar est devenu en l'espace de dix ans le premier producteur et exportateur des pierres de couleur (60 % de la production mondiale de saphir, 100 % des pezzotites) : ces marchandises, contrôlées par de simples intermédiaires locaux, ne sont pourtant pas transformées sur place, mais exportées brutes sur le marché mondial.

Fiche 4 - Le commerce illégal

La multiplication des trafics de marchandises illégales est un révélateur des mutations des flux commerciaux issus de l'Afrique ou se dirigeant vers elle, et de leur dégradation sous l'effet des crises.

Des champs de cannabis ont pris le relais, au début des années 2000, des cultures de cacao en Côte d'Ivoire et au Sénégal, à destination du marché européen ; des cultures identiques sont relevées en Afrique australe, y compris en Afrique du Sud. L'île Maurice a constitué durant la décennie 1990 une plaque tournante du trafic d'héroïne depuis l'Asie du Sud-Est vers l'Europe, les trafiquants reconstituant une véritable Route des Indes ; les autorités ont agi pour contrer cette activité ternissant la réputation du pays.

L'Afrique subsaharienne est par ailleurs très importatrice de marchandises illégales : les armes originaires de certains pays d'Europe orientale (Ukraine, Biélorussie) ont longtemps été acheminées via certains États laxistes (comme le Burkina Faso) vers les pays en guerre (Sierra Leone).

Preuve de la faillite de nombreux États mais également de l'opportunisme des populations, prospèrent aussi des trafics non déclarés de marchandises licites. À Zanzibar, le prix des exportations de clous de girofle est fixé par le gouvernement ; celui du marché noir est double, et des boutres acheminent des cargaisons entières vers le Kenya dans le cadre d'une contrebande fort lucrative.

Fiche 5 - Les zones franches

Trente-deux pays subsahariens sur quarante-huit ont choisi de se doter de zones franches, pour un total de quatre-vingt-quatorze sur le continent, dont quarante et un pour le seul Kenya. Le Lesotho et le Rwanda souhaitent s'associer à cet ensemble. Le Sénégal a été le premier État subsaharien à retenir ce levier de développement (1974), suivi rapidement par Maurice. Les zones franches suivantes (Madagascar, Togo) datent de la fin des années 1980 et le réel essor apparaît seulement durant les années 1990. Généralement analysé comme une réussite de la mondialisation, le bilan des zones franches est pourtant mitigé en Afrique subsaharienne. Les emplois créés sont nombreux dans un nombre restreint d'États : cent mille à Madagascar, cinquante-cinq mille à Maurice, dix mille au Ghana et au Togo, où les emplois en zone franche représentent plus de la moitié des emplois industriels. À l'inverse, le Cameroun et le Sénégal peinent à attirer des emplois dans leurs zones franches. Le bilan général complète en outre celui des flux commerciaux : les États subsahariens ne sont pas exclus de l'intégration mondiale, mais ne parviennent pas à en tirer tous les bénéfices possibles. Les retombées ne sont qu'incomplètes, la faiblesse de la diversification économique et de l'économie nationale en général ne permettant pas une intégration totale par des partenariats avec des investisseurs locaux (sous-traitance...). Les espaces en zones franches font donc figures d'îlots hyperspécialisés et déconnectés du reste du pays.

Fiche 6 - Le téléphone mobile en Afrique

Les données relatives aux réseaux d'information et de télécommunication attestent de progressions spectaculaires en Afrique subsaharienne. Entre 1998 et 2003, la plus forte croissance d'abonnés aux réseaux mobiles y a ainsi été enregistrée, avec une augmentation de l'ordre de 65 % contre 33 % pour le reste du monde. La population est équipée par un téléphone portable à hauteur de 6,2 %, ce qui est deux fois supérieur à celle des abonnés aux réseaux fixes. Il existerait autant de lignes téléphoniques fixes sur l'île de Manhattan que dans toute l'Afrique subsaharienne.

Ces quelques chiffres trahissent une situation initiale très défavorisée, mais cachent aussi les disparités au sein du continent. 96 % des Sud-Africains sont couverts par une zone de signal, mais 55 % seulement des Ougandais, 40 % des Ivoiriens et 38 % des Nigériens.

Éléments révélateurs du rôle des acteurs subsahariens dans la dynamisation de leurs territoires, ces mutations sont dues en partie à des stratégies nationales, publiques ou privées, mais qui font toutes appel à des investisseurs privés. En République démocratique du Congo, la société privée Télécel a développé ses activités (limitées aux grandes villes) grâce à ses capitaux américano-congolais. À l'inverse, au Burkina Faso, la téléphonie mobile s'est étendue avec l'opérateur privé MSI CI, dépendant de la Mobil System International Cellular Investments Holding, qui exploite d'autres licences en Afrique de l'Ouest.

Fiche 7 - Le FMI, la Banque mondiale et l'Afrique

L'intensité de l'intervention des institutions financières internationales est variable selon les époques et les politiques menées. Mais elle débouche sur l'imposition à l'Afrique subsaharienne de décisions prises sans une concertation poussée ou selon une standardisation extrême.

L'insertion des États subsahariens dans les flux mondiaux est indirectement promue par les politiques initiales. La focalisation sur de grands équipements (notamment portuaires) maintient l'Afrique subsaharienne dans sa logique rentière d'exportatrice de matières premières, sans favoriser une industrialisation. L'action de McNamara à la tête de la Banque mondiale de 1968 à 1981 est plus ambiguë : le capital humain est développé sur des prêts qui comptent sur la solvabilité établie à partir des bénéfices des exportations. Ces dernières ne sont pas pour autant directement soutenues et leur faible valeur ajoutée n'est pas remise directement en question.

L'avènement de la politique des plans d'ajustement structurel (PAS) entend entre autres objectifs soutenir les exportations, équilibrer la balance des paiements tout en poursuivant l'appui aux équipements économiques de base. Surtout, plus que pour aucune autre politique antérieure, ces plans maintiennent le rôle subsaharien de spectateur des flux d'aide reçus. La conception des PAS s'effectue dans le cadre de négociations entre représentants des institutions internationales prêteuses et acteurs nationaux qui ne font que suivre les exigences des premiers. Stern, vice-président de la Banque mondiale, a ainsi pu parler, à propos de son institution, de « droit de siéger au Conseil des ministres des États » concernés.

Fiche 8 - La dégradation des termes de l'échange : quelle réalité pour l'Afrique subsaharienne ?

Ensemble macrorégional où les exportations sont d'autant plus fondées sur des matières premières qu'elles proviennent du secteur agricole ou minier, l'Afrique subsaharienne trouve là l'un de ses principaux revenus. Le ratio que sont les termes de l'échange interroge le différentiel entre le devenir des exportations et celui des importations. Une baisse du prix des exportations et une hausse du prix des importations sont synonymes de dégradation des termes de l'échange, avec à la clé un déséquilibre et une dépendance accrue vis-à-vis de l'extérieur.

Les fluctuations des cours mondiaux des matières premières, leur imprévisibilité à court comme à moyen terme, sont une calamité pour l'Afrique subsaharienne exportatrice de produits bruts. Les pays mono-exportateurs sont les grands perdants de la décennie 1980, à l'image de la Côte d'Ivoire. Le boom pétrolier du début du XXI^e siècle, puis la décrue des cours mondiaux en 2008 montrent la menace de la dégradation des termes de l'échange, après des périodes d'euphorie.

L'imprévisibilité est bien de mise dans les échanges internationaux, quelles que soient les productions considérées. Cette probabilité n'a ainsi pas été suffisamment prise en compte par la Banque mondiale comme par les pays emprunteurs et a donné lieu aux dettes colossales dont les États subsahariens n'ont pu encore se débarrasser en totalité.